

## COALITION « SAVE THE BEES »

### 80 ONG de l'UE se réunissent pour exiger une interdiction complète des néonicotinoïdes

En décembre 2013, la Commission européenne a restreint l'utilisation de trois insecticides néonicotinoïdes très toxiques pour les abeilles, à savoir l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxame. À l'occasion du 4e anniversaire de l'interdiction partielle de ces substances, de nouvelles connaissances scientifiques confirment que ces restrictions ne vont pas assez loin. Par conséquent, plus de 80 ONG de l'UE se réunissent pour demander aux décideurs de l'UE d'interdire complètement les néonicotinoïdes sans plus tarder.

Une proposition de la Commission européenne visant à étendre l'interdiction à toutes les cultures de plein air sera discutée du 12 au 13 décembre et les États membres pourraient être invités à voter sur cette proposition. Le Royaume-Uni, l'Irlande et la France ont récemment indiqué qu'ils étaient favorables à une interdiction plus stricte, mais que d'autres États membres n'ont pas fait connaître leur position.

La proposition de la Commission se fonde sur les conclusions de l'Autorité européenne de sécurité des aliments selon lesquelles les abeilles sont exposées au risque de l'utilisation des néonicotinoïdes sur toutes les cultures en plein air, non seulement pour les cultures en fleurs sur lesquelles elles se nourrissent directement. Plusieurs nouvelles études montrent également comment les néonicotinoïdes contaminent l'environnement et peuvent être présents dans l'eau et les fleurs sauvages qui mettent en danger la vie sauvage.

Citation: "..."

En 1994, lorsque l'imidaclopride a été autorisé pour la première fois sur des tournesols en France, les apiculteurs français ont immédiatement constaté l'impact négatif majeur de ces produits chimiques sur la santé de leurs ruches. Les champs de tournesols sont passés d'une source majeure de production française de miel à une source de déclin de l'industrie apicole française. L'histoire de la France s'est étendue à l'UE et au monde entier en raison de la propagation de l'utilisation des néonicotinoïdes.

Après 19 ans de mobilisation des apiculteurs et des écologistes, la Commission européenne a décidé en 2013 d'interdire l'utilisation des néonicotinoïdes sur les cultures apicoles. L'exécutif européen a également demandé aux producteurs de ces substances, Bayer et Syngenta, de fournir des données de confirmation, afin de mieux évaluer la toxicité de ces substances.

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a évalué ces données de confirmation et publié ses évaluations en novembre 2016. L'EFSA a confirmé que ces substances étaient hautement toxiques pour les abeilles, les bourdons et les abeilles solitaires. L'Autorité a également confirmé qu'il subsistait des lacunes dans les données empêchant une évaluation adéquate des risques, en particulier pour les abeilles sauvages. L'EFSA a également averti que les abeilles pourraient être exposées aux néonicotinoïdes en dehors des cultures car ces insecticides se propagent rapidement dans l'environnement, contaminant également les fleurs sauvages.

<sup>1</sup> <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/4606>  
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/4607>

En outre, la science indépendante a montré que la toxicité des néonicotinoïdes va bien au-delà des abeilles mellifères: les bourdons, les abeilles sauvages et tout le monde des insectes. Un déclin spectaculaire des insectes a été récemment démontré (75% de la biomasse des insectes dans les zones naturelles de l'Allemagne sur 27 ans) que les auteurs attribuent aux pratiques agricoles intensives, y compris les utilisations de pesticides. Une récente mise à jour de l'Évaluation Intégrée Mondiale sur l'Impact des Pesticides Systémiques sur la Biodiversité et les Écosystèmes a évalué 500 preuves scientifiques publiées depuis 2014 et confirme le risque élevé que représentent ces substances non seulement pour les insectes mais aussi pour les vertébrés et la vie sauvage en général.

Suite aux avis de l'EFSA de novembre 2016, la Commission européenne a envoyé en février 2017 un projet de règlement aux États membres de l'UE visant à interdire ces 3 néonicotinoïdes de l'agriculture de l'UE avec une dérogation à leur utilisation dans les serres permanentes. Les États membres de l'UE discuteront et éventuellement voteront sur le projet de règlement au Comité permanent des pesticides 12-13 et les États membres pourraient avoir la possibilité de voter sur la proposition.

Plus de 80 ONG de l'UE couvrant la plus grande partie de l'Union européenne et comprenant des apiculteurs, des écologistes et des scientifiques lancent officiellement aujourd'hui la coalition Save The Bees pour obtenir l'interdiction de nos besoins environnementaux. La Coalition préconisera que tous les États membres votent en faveur de la proposition de la Commission européenne d'interdire toutes les utilisations de ces néonicotinoïdes pour protéger nos abeilles, y compris les serres, car les serres ne sont pas fermées et n'empêchent pas les fuites et la contamination environnementale. La Coalition exigera également que tous les autres pesticides chimiques soient correctement testés pour leur impact sur les abeilles afin que tous les pesticides nuisibles aux abeilles soient interdits dans l'UE. Par conséquent, les États membres doivent approuver sans délai le document d'orientation de l'EFSA de 2013 sur l'apiculture.

Contact: PAN Europe, Martin Dermine, +32 2 318 62 55, martin@pan-europe.info

**Membres de la Coalition « Save the Bees » :** Abella Lupa, Agrupació per protecció del medi ambient del Garraf, APIADS, Apicultura de huesca, Apiscam, Apiservices, Arieco, Asociación Bee Garden, Asociación de apicultores de la Región de Murcia, Asociación Española de Apicultores, Association galega d'apicultura, Asociación Medioambiental Jara, Asociación para Defensa Ecológica de Galiza, Asociación RedMontañas, Asociación Reforesta, Association Catalane d'Afectades et Afectes de Fibromiàlgia i d'altres Síndromes de Sensibilització Central, Avaaz, Baltique Environmental Forum Lettonie, Bamepe, Bee Life - Coördination européenne de l'apiculture, Bijenstichting, Buglife, BUND, Campact, COAG - Comunidad Valenciana, Confédération et défense de l'Abeja en Corniche Cantabrique, Cooperativa El Brot, Deutsche Berufs et Erwerbs Imker Bund, Division de l'agriculture apicole-hellénique Organisation DEMETER, Terre Prospère, Eco Hvar, ECO CITY, ecolmena Ecological Council, Ecologistas en Acción, Estonian Green Party, European Professional Beekeepers Association, Federação Nacional dos Apicultores de Portugal, Federation of Greek Beekeepers' Associations, Foundation for the Environment and Agriculture, Friends of the Bees Foundation, Friends of the Earth Europe, Générations Futures, Gipuzkaoko Erlezain Elkarte, Glore Mill Sustainability Centre for Biodiversity and Energy, Greenpeace, Grup d'Estudi i Protecció dels Ecosistemes Catalans, Inter-Environnement Wallonie, INLUISAL SL, La Apera, La Vinca, Lithuanian Fund for Nature, Melazahar, Melliferopolis, NABU, Natur&ëmwelt, Nature & Progrès Belgique, Pesticide Action Network Europe, Pesticide Action Network UK, Pestizid Aktions-Netzwerk, proBiene, Proyecto Gran Simio, Quercus, Riet Vell, Romapis, Salvem la Platja Llarga, Slovenian Beekeepers' Association, Slow Food, SOS polinizadores, Spanish Society of Organic Farming, Statera NGO, SumOfUs, Territorios Vivos, Tot mel can ginesta, Umweltinstitut München, Unió de Llauradors i Ramaders, Union Nationale de l'Apiculture Française, Via Pontica Foundation, Vilde bier i Danmark, WECF France, WECF Germany, WWF España.

<sup>1</sup> Hallman *et al.* 2017

<sup>1</sup><https://www.iucn.org/news/secretariat/201709/severe-threats-biodiversity-neonicotinoid-pesticides-revealed-latest-scientific-review>

<sup>1</sup> [www.beecoalition.eu](http://www.beecoalition.eu)

<sup>1</sup> <https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/3295>